OEA/Ser.W

CIDI/doc.372/23 rev. 2

3 février 2023

Original : anglais

**PLAN DE TRAVAIL POUR LES RÉUNIONS DU**

**CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)**

**PÉRIODE JANVIER-JUIN 2023**

(Approuvée à sa réunion ordinaire tenue le 2 février 2023)

**INTRODUCTION**

Le Pérou assurera la présidence du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) pour la période allant de janvier à juin 2023. La présidence péruvienne du CIDI, dans le cadre de son mandat, fera de la question du changement climatique une priorité dans les discussions du Conseil et dans l’attention portée par ce dernier. De même, en octobre prochain, le CIDI tiendra la Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui avait été reportée en 2019 puis remise à nouveau en raison de la pandémie. Par conséquent, il est proposé que les réunions du CIDI du premier semestre jettent les bases de cette réunion ministérielle, d’importance cruciale pour la région, en donnant aux États membres l'occasion de mettre sur la table les principales questions qui les touchent en matière de changement climatique.

Tous les États membres de l'Organisation des États Américains (OEA) sont affectés par le changement climatique et les menaces qui pèsent sur leur développement durable. Il est nécessaire que les États membres conçoivent et mettent en œuvre de toute urgence des politiques, des stratégies et des solutions pragmatiques pour remédier à leur vulnérabilité aux conséquences du changement climatique et réduire leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre, principale cause du changement climatique. Des solutions novatrices aptes à être mises en œuvre à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale peuvent contribuer aux efforts d'adaptation et d'atténuation des causes du changement climatique et stimuler le développement durable dans l'ensemble des Amériques.

À l’occasion de la quatrième Réunion ministérielle sur le développement durable, les États membres se réuniront pour se pencher sur des domaines d'action stratégiques afin de faire face aux menaces croissantes et de saisir les possibilités grandissantes de relever les défis du changement climatique.

Les représentants permanents près l'OEA seront encouragés à partager la vision de leur pays en matière de croissance économique, les opportunités et les défis liés à sa réalisation, et les étapes nécessaires au niveau régional pour soutenir un développement qui se veut durable, résilient et inclusif. Chaque session commencera par une brève introduction du sujet technique, suivie d'une discussion entre les États membres animée par la présidence. Au cours de leurs délibérations, les États membres seront en mesure de discuter en détail des types de services que le SEDI devrait fournir pour favoriser le développement durable dans les Amériques en vue de trouver un consensus.

Le plan de travail proposé par le CIDI illustre l'importance accordée au développement durable par les gouvernements des Amériques, notamment lors du neuvième Sommet des Amériques qui s'est tenu à Los Angeles le 9 juin 2022. À cette occasion, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont convenu d’œuvrer pour « Notre avenir vert et durable ».[[1]](#footnote-2) Leur engagement s'inscrit dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26), avec la Déclaration de Glasgow sur les forêts et l’utilisation des terres, et constitue un appel pressant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à utiliser le rôle des océans et des autres masses d'eau pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, à accélérer l'adaptation au changement climatique, à renforcer la coopération régionale pour aider les gouvernements et renforcer la résilience et à promouvoir une production et une consommation responsables et durables.[[2]](#footnote-3) Dans le même ordre d'idées, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques réunis à Los Angeles se sont également engagés à « accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et juste »,[[3]](#footnote-4) car il s'agit de l'action la plus efficace pour maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et pour poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Au niveau mondial, le 20 novembre 2022, lors de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), les parties ont reconnu « qu’il est nécessaire de mobiliser de manière urgente et immédiate des ressources financières nouvelles, additionnelles, prévisibles et adéquates pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à faire face aux pertes et préjudices économiques et autres liés à ces effets, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les phénomènes qui se manifestent lentement, en particulier dans le cadre des activités en cours et a posteriori (y compris la réhabilitation, le redressement et la reconstruction) ».[[4]](#footnote-5) Les parties ont décidé « d’établir de nouvelles modalités de financement pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à faire face aux pertes et préjudices, notamment à remédier à ces pertes et préjudices en leur apportant des ressources nouvelles et additionnelles et en les aidant à en mobiliser, étant entendu que ces nouvelles modalités compléteront et prendront en compte les sources, les fonds, les processus et les initiatives relevant ou non de la Convention et de l’Accord de Paris ».[[5]](#footnote-6)

Les réunions comprendront des présentations avec un dialogue interactif facilité par la présidence avec des experts invités et des États membres. Les discussions seront guidées par une note conceptuelle.

**Structure du PREMIER semestre 2023 Concernant les réunions du CIDI**

Concernant les réunions du CIDI, le premier semestre sera structuré comme une série de discussions entre les délégations des États membres, les experts et les partenaires autour d'initiatives concrètes sur le développement durable.

**2 février 2023 : Questions De Procédure**

- Présentation Du Projet De Plan De Travail du CIDI Pour janvier-Juin 2023

- Présentation du Rapport Annuel Sedi 2022 Au CIDI

- Procédures Relatives Aux Réunions Ministérielles Et Sectorielles du CIDI

**Proposition de calendrier des réunions du CIDI POUR JANVIER-JUIN 2023**

**28 février 2023 : Décarbonisation dans les Amériques – Énergie et solutions basées sur la nature**

La production et la consommation d'électricité sont, avec les transports, des sources majeures d'émissions de gaz à effet de serre. Les pays qui cherchent à réduire leur empreinte carbone et à décarboniser le secteur de l'énergie ont à leur disposition un ensemble de politiques qui, si elles sont déployées avec succès, ont le potentiel de réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que l'Amérique latine et les Caraïbes aient fait des progrès considérables dans la décarbonisation du secteur énergétique, les pays restent fortement dépendants des marchés pétroliers très volatils[[6]](#footnote-7) et des subventions aux carburants.[[7]](#footnote-8) Un moyen pour un pays de renforcer sa sécurité énergétique, d'améliorer sa balance des paiements et d'assurer une meilleure gestion budgétaire consiste à augmenter la part des énergies renouvelables parmi les sources d’énergies nationales. Accélérer l'adoption des technologies relatives aux énergies renouvelables permet de réduire la dépendance aux importations de pétrole, crée de nouvelles opportunités d'emploi et réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Outre le déploiement de solutions d'énergie renouvelable, la décarbonisation effective de l'économie nécessite des efforts importants pour améliorer l'efficacité énergétique dans les foyers, les entreprises et les secteurs. L'efficacité énergétique est un moyen rentable de lutter contre le changement climatique, de réduire les coûts énergétiques et d'améliorer la compétitivité. L'efficacité énergétique est également essentielle pour parvenir à des émissions nettes nulles. Les économies d'énergie réduisent le besoin d'investissements futurs, libèrent des capitaux, réduisent la nécessité de se prémunir contre les risques liés aux combustibles, améliorent la compétitivité et soutiennent la planification des ressources à long terme. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes envisagent des objectifs d'efficacité énergétique dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national au titre de l'accord de Paris.

En ce qui concerne le secteur des transports, selon les données de la Banque mondiale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, 35 % des émissions de gaz à effet de serre liées à la combustion de carburants proviennent des véhicules à moteur à combustion interne, soit beaucoup plus que la moyenne mondiale de 22 %. D'autre part, la fréquentation des transports publics de la région est l'une des plus élevées au monde. L'électrification des transports publics permettrait de réaliser d'énormes progrès en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en aidant les pays à respecter leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'accord de Paris.

Du point de vue de l'innovation technologique, l'hydrogène vert est très prometteur, car un nombre croissant de pays de la région se préparent à produire de l'hydrogène propre, poussés par leurs abondantes ressources en énergie renouvelable, la nécessité de décarboniser leurs économies et l'énorme potentiel des exportations d'hydrogène. En outre, les solutions fondées sur la nature constituent des pratiques de gestion et d'ingénierie durables qui intègrent les processus naturels dans l'environnement existant afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les forêts capturent le carbone et l'emprisonnent, les océans absorbent la chaleur du réchauffement anthropique, les zones humides créent des barrières naturelles contre les tempêtes, qui se font plus fréquentes et plus intenses, et les communautés dépendent des ressources de la Terre pour prospérer. Des recherches récentes indiquent que les solutions fondées sur la nature pourraient représenter « environ 30 % des mesures d'atténuation rentables » nécessaires d'ici à 2030 pour stabiliser le réchauffement climatique en dessous du seuil de 2 °C.[[8]](#footnote-9)

Cette réunion permettra d’examiner comment les États membres peuvent accélérer la transition énergétique en vue d’atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, notamment par le biais du financement climatique et de l'engagement du secteur privé. Les conclusions de la réunion contribueront à la discussion en vue de l’élaboration du programme de la quatrième Réunion ministérielle sur le développement durable.

Les questions destinées aux États membres comprendront :

1. Quels mécanismes faut-il promouvoir pour accélérer la transition vers une énergie propre ?
2. Quelles solutions fondées sur la nature peuvent contribuer à réduire le coût de la lutte contre le changement climatique ?
3. Quels types de partenariats ou de mesures incitatives peuvent être déployés pour accélérer la mobilité électrique dans la région ?
4. La production et l'exportation d'hydrogène vers l'Europe et l'Asie peuvent-elles devenir une source de revenus pour la région ?

**28 mars 2023 :** **Science et données pour la prise de décision, la résilience et la gestion des risques de catastrophes**

Nous sommes tous confrontée à des menaces naturelles et humaines telles que les catastrophes. À l’heure actuelle, le changement climatique a été scientifiquement associé au manque d’eau et à l'aggravation des catastrophes naturelles, notamment les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les Amériques restent l'une des régions les plus vulnérables aux catastrophes dans le monde, leurs citoyens étant exposés à de multiples catastrophes à déclenchement rapide et à un état de lutte constant. Bien que les États membres soient disposés à renforcer la coopération en matière de réduction des risques de catastrophe, notamment par la mise en œuvre du Cadre de Sendai, ils comprennent que cela ne suffit pas s'ils veulent mettre en place une approche intégrée permettant une meilleure résilience.

Étant donné que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent, les États membres devraient envisager, dans leurs processus de planification, des mesures visant à réduire les effets des événements catastrophiques sur l'économie et la population, dans l’optique de protéger les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap, les jeunes et les personnes vivant dans la pauvreté.

La vulnérabilité n'est jamais uniformément répartie, surtout si l'on tient compte de facteurs tels que les changements dynamiques de l'environnement naturel, le taux élevé d'urbanisation de la région (80 % de la population réside dans les zones urbaines), la dégradation de l'environnement et la surcharge non planifiée des villes avec des infrastructures vieillissantes et souvent inadéquates. Ce contexte met en évidence la nécessité de renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophes.

En outre, le concept de « villes intelligentes » se caractérise par des innovations numériques et l'utilisation de technologies de communication modernes, permettant de nouvelles capacités pour évaluer les effets des catastrophes et la réponse qu'une solution particulière peut apporter. Cela contribue à atténuer les conséquences de catastrophes causées par le changement climatique et à assurer un rétablissement plus rapide et plus efficace après une urgence.

Pour atténuer les catastrophes et y répondre, il est nécessaire de concevoir des stratégies globales et des modèles d'intervention qui permettent d'aborder la gestion des risques à plusieurs niveaux au sein du gouvernement, en mettant particulièrement l'accent sur la sphère urbaine, et en envisageant des mesures intersectorielles qui sont des éléments clés pour rendre les villes plus résilientes. Cependant, malgré la grande quantité d'informations disponibles aujourd'hui, la capacité d'analyse et d'interprétation pour la prise de décision et pour l’identification de cours d'action appropriés est encore limitée.

Cette réunion comprendra la présentation du rapport de la première Conférence de l'OEA sur la science et les données pour la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophe dans les Caraïbes, qui s'est tenue à la Dominique en octobre 2022. Le rapport présentera les domaines d'action prioritaires ainsi que les partenariats multisectoriels nécessaires au niveau international, régional et national pour construire et partager des données critiques afin de guider la prise de décision tant au niveau des politiques que des programmes. La session se concentrera sur les initiatives, les plans, les études et les politiques des États membres visant à promouvoir l'utilisation de l'information et des technologies pour atténuer les catastrophes et y répondre, ainsi que sur les possibilités de renforcer leurs capacités de gestion des risques, alors que la région entreprend des actions significatives pour faire face à la crise climatique et informera le processus préparatoire de la quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

Les questions destinées aux États membres comprendront :

1. Comment la science et les données peuvent-elles améliorer l’élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies efficaces et adaptatives pour un développement résilient et durable ?
2. Quelles données critiques sont nécessaires et comment les utiliser dans la pratique ?
3. Existe-t-il des exemples de bonnes pratiques en matière de prise de décision fondée sur la science ?
4. Quelles sont les principales recommandations pour le renforcement des capacités et des institutions à court, moyen et long terme ?
5. Quelles ressources, quels outils, quelles technologies peuvent être déployés pour améliorer la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophe et de résilience ?

**25 avril 2023 : Financement du climat (innovation) – Comprendre le fonds pour pertes et dommages**

Au cours des réunions du CIDI du premier semestre 2023, les délégations ont discuté de la situation environnementale, économique, sociale et politique dans le monde et plus particulièrement dans les Amériques, qui est caractérisée par la réalité du changement climatique. Pour relever les défis du changement climatique, nous devons 1) ralentir le rythme du réchauffement en réduisant les émissions/libérations de gaz à effet de serre (atténuation) ; et 2) réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience de nos populations aux effets inévitables du changement climatique (adaptation).

Des évolutions positives ont été observées en ce qui concerne la réduction de la pénurie de financement climatique. Lors de la COP27 qui vient de s'achever, les pays sont parvenus à un consensus sur un fonds « pertes et dommages » innovant destiné à soutenir les pays vulnérables aux impacts climatiques. Les niveaux de financement et l'opérationnalisation de ce fonds seront définis lors de la prochaine COP28, fin 2023. Néanmoins, de nombreuses questions restent en suspens, telles que celles liées au rôle de la région ALC pendant le processus de négociation, aux mécanismes à utiliser pour la mise en œuvre et à la normalisation des procédures et de la transparence afin de catalyser le soutien financier tant attendu dans notre région.

Le défi pour tous les pays, et en particulier pour les pays en développement, est le coût élevé des investissements visant à réaliser les changements nécessaires pour respecter les engagements en matière d'atténuation et d'adaptation. En fait, lors de la COP27 de la CCNUCC en Égypte, il a été signalé que les pays en développement ont besoin à eux seuls de mille milliards de dollars par an de financement extérieur pour atteindre les objectifs fixés dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Ces fonds, qui s'ajoutent aux dépenses nationales des pays, sont nécessaires pour réduire les émissions, faire face aux catastrophes meurtrières et restaurer la nature.[[9]](#footnote-10)

L'action climatique – c'est-à-dire les activités visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter – nécessite des investissements financiers importants ; c'est là qu'intervient le financement climatique. L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les pays est d'accroître l'ampleur et le rythme des flux de financement climatique. C'est particulièrement vrai pour les pays en développement, dont la marge de manœuvre budgétaire est limitée, pour réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci.

Pour répondre aux besoins substantiels du monde en matière d'investissement dans l'action climatique, le financement privé doit jouer un rôle central. Parmi les exemples de financement privé pour le climat, on peut citer les prêts et obligations liés à la durabilité, les prêts et obligations verts et les investissements directs dans des projets bénéfiques pour le climat.[[10]](#footnote-11)

L'accès au financement climatique est un obstacle majeur pour la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment les plus vulnérables et les moins développés. La réunion contribuera à la préparation du processus de planification de la quatrième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable et du plan d'action interaméricain sur le climat qui sera élaboré par la CIDS. En outre, cette réunion sera l’occasion pour les États membres de partager leurs priorités d'action en ce qui concerne les mécanismes actuels de financement du climat et de connaître leurs attentes et ambitions à propos du nouveau mécanisme proposé, à savoir le « Fonds pertes et dommages ».

Les questions destinées aux États membres comprendront :

1. Sur la base de l'expérience de votre pays, comment les États membres peuvent-ils augmenter leur part et leur capacité de financement et d'investissement en matière de climat ?
2. Comment la région ALC peut-elle garantir la régularité des flux de financement climatique ainsi qu’une transparence et une participation accrues dans le cadre des outils de financement climatique existants ?
3. Quel est, selon vous, le rôle de l'Amérique latine et des Caraïbes dans l'élaboration des stratégies de financement climatique ? L'OEA peut-elle avoir un rôle de financement dans l'arène climatique au niveau régional ?

**30 mai 2023 : Changement climatique et eau – La sécurité hydrique dans le contexte de la crise climatique**

L'Amérique latine dispose d'abondantes ressources en eau, représentant 31 % des réserves mondiales d'eau douce. Toutefois, de nombreuses zones de la région sont touchées par des fluctuations des schémas de précipitations, des sécheresses sévères et des phénomènes météorologiques extrêmes induits par le changement climatique.[[11]](#footnote-12) Le changement climatique exacerbe la variabilité des cycles hydrologiques, entraînant des événements météorologiques extrêmes qui affaiblissent la capacité des populations à gérer les impacts de phénomènes tels que les sécheresses ou les inondations, réduisant la prévisibilité de la disponibilité des ressources en eau, compromettant la qualité de l'eau et menaçant le développement durable, la biodiversité et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde entier.

Le changement climatique affecte également les systèmes d'approvisionnement en eau et les différentes utilisations productives de l'eau. L'accès à l'eau potable, à un assainissement adéquat et à l'hygiène est essentiel pour la santé et le bien-être humains, compte tenu qu'aujourd'hui plus de 166 millions de personnes[[12]](#footnote-13) (soit 26% de la population de la région) n'ont pas un accès adéquat à l'eau potable. En outre, l'eau est nécessaire à la production industrielle, alimentaire et énergétique, qui sont étroitement liées et potentiellement en conflit les unes avec les autres si elles sont mal gérées. Étant donné que l'accès à une eau potable et à des services d'assainissement sûrs, abordables et fiables est un droit humain fondamental, le faible taux d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement exacerbent les risques susmentionnés et l'insécurité hydrique dans notre région.

Renforcer l’approche transfrontalière des ressources en eau de la région est une priorité, compte tenu des effets du changement climatique, de la raréfaction de l'eau et de la demande croissante en eau. La région compte 67 bassins fluviaux internationaux couvrant environ 50 % de son territoire et une grande partie des activités économiques de la région dépend des ressources en eau transfrontalières. Cette dépendance économique et hydrographique à l'égard de masses d'eau partagées nécessite donc une approche axée sur l’ensemble du bassin. Les ressources en eau transfrontalières reposent sur la coopération entre les différents pays. Cela nécessite de promouvoir le dialogue, la diplomatie et le développement d'accords entre les pays. À cet égard, l'OEA a joué un rôle clé en soutenant les États membres et en développant des mécanismes visant à promouvoir la coopération mutuelle pour une gestion durable des eaux transfrontalières.

Une approche intégrée et durable de la gestion du climat et des ressources en eau présente des avantages substantiels et doit être prise en compte de manière adéquate dans l'élaboration des politiques climatiques et la planification aux niveaux national et régional.

Reconnaissant le rôle essentiel de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et le pouvoir de transformation que représente l'accès à l'eau potable pour le bien-être humain, dans le cadre du processus préparatoire de la réunion ministérielle, cette réunion identifiera les domaines d'action prioritaires pour promouvoir la gouvernance, le financement et les moyens innovants de renforcer la sécurité hydrique dans le cadre de la crise climatique dans les Amériques.

Les questions destinées aux États membres comprendront :

1. Dans le contexte de la crise climatique, quels sont les sujets ou domaines d'action prioritaires identifiés par votre pays en matière de promotion de la sécurité hydrique pour le siècle à venir ?
2. Le financement est essentiel à la bonne gouvernance hydrique. Quels exemples pouvez-vous donner de collaboration entre le secteur public et le secteur privé en vue d’obtenir un financement adéquat pour des projets liés à la gestion durable de l'eau et au changement climatique ? Quels sont les incitations et les mécanismes mis en œuvre dans votre pays pour promouvoir les investissements privés et publics dans le secteur de l'eau ?
3. La coopération multinationale est importante pour l'action climatique et la gestion de l'eau. Quelles sont les priorités d'action que votre pays identifie pour promouvoir la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau à la lumière du contexte climatique actuel ?

**13 juin 2023 : Changement climatique et pauvreté – conséquences et solutions multidimensionnelles**

L’élimination de l'extrême pauvreté pour tous, partout dans le monde, d'ici 2030, est un objectif majeur du Programme de développement durable à l’horizon 2030. Entre 2015 et 2018, la pauvreté mondiale a poursuivi son déclin sans précédent, le taux de pauvreté mondial passant de 10,1 % en 2015 à 8,6 % en 2018. Avec le début de la pandémie de COVID-19, le taux de pauvreté mondial a fortement augmenté, passant de 8,3 % en 2019 à 9,2 % en 2020, un recul en arrière d'environ trois ans.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la production a chuté de 7 %, ce qui constitue la plus mauvaise performance de toutes les régions suivies par le FMI.[[13]](#footnote-14) L'année dernière, 32,1 % de la population de la région (soit 201 millions de personnes) sont tombés sous le seuil de pauvreté, tandis que l'extrême pauvreté a touché 13,1 % de la population (soit 82 millions de personnes).[[14]](#footnote-15)

Parallèlement, le changement climatique devient une menace croissante qui creuse le fossé social, exacerbe les inégalités et plonge des millions de personnes dans la pauvreté. Les personnes vivant dans la pauvreté, les communautés rurales et les populations autochtones sont toujours les plus touchées par les effets néfastes du changement climatique. Par exemple, en novembre 2021, deux ouragans massifs qui se sont abattus sur l'Amérique centrale – Eta et Iota – ont bouleversé la vie de millions de personnes, les poussant au déracinement en quête d’un avenir meilleur ailleurs. Selon les estimations de la Banque mondiale, le changement climatique entraînera une augmentation de 300 % de l'extrême pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes d'ici 2030.[[15]](#footnote-16)

La Banque mondiale estime qu’en Amérique latine et dans les Caraïbes le changement climatique pourrait faire basculer 3 millions de personnes dans la pauvreté chaque année jusqu'en 2030. Cette situation touche les habitants des villes, des zones rurales, des côtes et des zones de faible altitude, où les ouragans et autres dangers constituent une menace croissante.[[16]](#footnote-17) Pour surmonter les multiples défis et éviter que des millions de personnes ne sombrent dans la pauvreté, il est impératif de donner la priorité aux investissements essentiels dans la résilience et le soutien économique aux communautés urbaines, rurales et autochtones les plus pauvres. Les récentes COP de la CCNUCC ont abordé ces questions, mais de nombreux efforts doivent encore être déployés et les solutions régionales font défaut.

Dans le cadre du processus de préparation de la réunion ministérielle, cette réunion permettra d’organiser un débat d'experts sur les défis et les possibilités d’aider les personnes à sortir de la pauvreté et d'empêcher les communautés les plus pauvres de la région de subir les conséquences les plus extrêmes du changement climatique.

Les questions destinées aux États membres comprendront :

1. Comment les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables de la région ont-elles été affectées par les risques climatiques accrus et les potentielles conséquences des catastrophes naturelles ?
2. Quelles sont les questions qui n'ont pas été traitées de manière adéquate pour améliorer la croissance économique et la prospérité commune ?
3. Les gouvernements appliquent-ils des méthodologies ciblées pour traiter le lien entre le changement climatique et la pauvreté ? Quels sont les défis principaux à relever dans l’application de ces méthodologies à l’échelle régionale ?
4. Sachant que de nouvelles technologies d'évaluation des risques ont été mises au point, votre pays est-il actuellement en contact avec les institutions scientifiques concernées pour établir des normes de sécurité et une meilleure planification à l’échelle nationale ?

CIDRP03759F01

1. . Neuvième Sommet des Amériques, « Notre avenir vert et durable », 9 juin 2022, Los Angeles, États-Unis. [↑](#footnote-ref-2)
2. [. Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26), Glasgow 2021 (uniquement en anglais)](https://ukcop26.org/glasgow-leaders-declaration-on-forests-and-land-use/) [↑](#footnote-ref-3)
3. . Neuvième Sommet des Amériques, Accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et juste, 9 juin 2022, Los Angeles, États-Unis. [↑](#footnote-ref-4)
4. . Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Charm el-Cheikh (Égypte), 20 novembre 2022, Questions relatives aux modalités de financement permettant de faire face aux pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques, qui ont trait notamment aux moyens de remédier aux pertes et préjudices, Décision -/CP.27 -/CMA.4, Vingt-septième session (version préliminaire non éditée). [↑](#footnote-ref-5)
5. . Ibid. [↑](#footnote-ref-6)
6. . À l'heure actuelle, le secteur énergétique de l'Amérique latine et des Caraïbes est dominé par les combustibles fossiles, qui représentent environ 70 % de l'approvisionnement total en énergie primaire, tandis que les 30 % restants proviennent des énergies renouvelables. En termes de capacité installée, les combustibles fossiles représentent 39 % et les énergies renouvelables 61 % (OEA, sur la base de OLADE, 2020). [↑](#footnote-ref-7)
7. . Selon le FMI, les subventions aux combustibles fossiles représentaient 5 900 milliards de dollars, soit 6,8 % du PIB, en 2020 et devraient augmenter dans un avenir proche. Source [:](file:///C:\Users\karinematusiak\Downloads\CIDRP03744F02%20(French).docx) <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/energy-subsidies> [↑](#footnote-ref-8)
8. . Nature-based Solutions in Nationally Determined Contributions. Synthesis and recommendations for enhancing climate ambition and action by 2020

   <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2019-030-En.pdf> [↑](#footnote-ref-9)
9. [. [How much money is needed to fight climate change? | The Economist](https://www.economist.com/graphic-detail/2022/11/11/how-much-money-is-needed-to-fight-climate-change)](https://www.economist.com/graphic-detail/2022/11/11/how-much-money-is-needed-to-fight-climate-change) [↑](#footnote-ref-10)
10. [. Comment accroître le financement privé de l’action climatique dans les pays émergents](https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/10/07/how-to-scale-up-private-climate-finance-in-emerging-economies) (imf.org) [↑](#footnote-ref-11)
11. . OEA, 2022 ; Glaciares tropicales y cambio climático, perspectivas desde las NDC y la adaptación : Análisis y propuestas desde los escenarios de Bolivia, Perú, Ecuador y Colombia. [↑](#footnote-ref-12)
12. . Division des statistiques de l'ONU, <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database> [↑](#footnote-ref-13)
13. .  [[Why Latin America’s economy has been so badly hurt by covid-19 | The Economist](https://www.economist.com/the-americas/2021/05/13/why-latin-americas-economy-has-been-so-badly-hurt-by-covid-19)](https://www.economist.com/the-americas/2021/05/13/why-latin-americas-economy-has-been-so-badly-hurt-by-covid-19) [↑](#footnote-ref-14)
14. . CEPALC, Panorama social 2022. Disponible ici [: https://repositorio.cepal.org/handle/11362/48518](file:///C:\Users\karinematusiak\Downloads\%20https\repositorio.cepal.org\handle\11362\48518) [↑](#footnote-ref-15)
15. [. [Climate change and poverty: the perfect storm (worldbank.org)](https://blogs.worldbank.org/latinamerica/climate-change-and-poverty-perfect-storm?cid=SHR_BlogSiteTweetable_EN_EXT)](https://blogs.worldbank.org/latinamerica/climate-change-and-poverty-perfect-storm?cid=SHR_BlogSiteTweetable_EN_EXT) [↑](#footnote-ref-16)
16. . [Promoting Climate Change Action in Latin America and the Caribbean (worldbank.org)](https://www.worldbank.org/en/results/2021/04/14/promoting-climate-change-action-in-latin-america-and-the-caribbean) [↑](#footnote-ref-17)